

FELLERING

Une Maison d'assistantes maternelles dans le presbytère

Une Maison d'assistantes maternelles (Mam), « Maison du bonheur », première du genre dans la vallée de la Thur, a ouvert ce lundi 16 janvier dans le fellingering. Aidée par trois assistantes maternelles, elle accueille sur inscription des enfants âgés de 0 à 3 ans

Créer une Mam pour accueillir les enfants de 0 à 3 ans, avant que le périscolaire intercommunal ne prenne le relais, était l'un des projets de l'équipe associative menée par Nadine Spetz. « Nous avions des demandes de parents », rappelle le maire de Fellingering. « Être capable d'accueillir des enfants ont porteur d'avenir pour une commune », ajoute Frédéric Grenatwohl, adjoint à l'urbanisme et aux services techniques qui, avec Aurélie Mistrion, directrice générale des services, a suivi de près le dossier.

Pour les tout-petits Fellingering et des communes voisines

Commencés en juin 2022, les travaux de mise aux normes de



Les assistantes maternelles en compagnie des élus de Fellingering. Photos L'Alsace/François FRODELY

l'ancien presbytère, qui avait accueilli la mairie provisoire pendant les travaux de la nouvelle mairie, se sont achevés fin 2022. Il en aura coûté 289 000 €, dont 151 000 € approuvés par la Caisse d'allocations familiales du Haut-Rhin (Caf), 49 140 € par la Collectivité européenne d'Alsace (CEA), le reste étant à la charge

de la commune. Débarquant, débrouillant (associé par l'Unionisme) et Emploi grâce à une classe scolaire dans le marché public), réajustement de l'espace, etc. La commune a fait travailler autant que possible des entreprises locales. Le stratagème a été conçu par l'architecte Stéphane

ont été adaptés. « Et l'accessibilité PMR (personnes à mobilité réduite) permet aussi plus de praticité pour les parents. »

La commune s'est entendue avec une association qui comprend trois assistantes maternelles de la vallée dénomées de ce regroupement dans une structure onérogée sur mesure ph000) que d'accueillir les tout-petits à la maison. La Mam'aison du bonheur, est soit Sylvie Wendling, présidente, Laurence Haller et Marie Da Costa (lire ci-dessous). Elle peut accueillir deux enfants avec des horaires adaptés aux horaires des parents. « La première année, la commune

octroie une aide de soutien à l'installation. Puis l'association lui versera un loyer », précise Nadine Spetz.

Mam'aison du bonheur est ouverte aux enfants de Fellingering et des communes voisines. L'inscription se fait directement auprès de la Mam.

66.

S'INSCRIRE Mam'aison du bonheur, 3, rue de l'Église à Fellingering. Tél. 03 87 61 68 50 ou 07 56 61 23 42 ; courriel : mam.aid@maif.com

PLUS NEWS

Disparaître sur notre site internet

Une structure qui stimule l'esprit d'équipe

La Mam (maison d'assistantes maternelles) de Fellingering a ouvert ses portes lundi matin dans les locaux entièrement rénovés de l'ancien presbytère. Les trois assistantes maternelles, Sylvie Wendling, Marie Da Costa et Laurence Haller, attendent avec impatience l'arrivée de leurs futurs protégés.

Sylvie Wendling, de Thann, est assistante maternelle depuis 2011. Elle a exercé précédemment en tant qu'AEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles). Elle est la présidente de l'association La Mam'aison du bonheur.

Marie Da Costa, de Saint-Amarin, est assistante maternelle depuis 2008. Elle a aussi été auxiliaire de vie, a travaillé dans le périscolaire et dans l'industrie. Laurence Haller, de Fellingering, a exercé la profession d'assistante maternelle de 2005 à 2019 puis a travaillé comme aide soignée. Elle a repris son premier métier en juin dernier.

Toutes les trois sont unanimes pour apprécier la qualité de la structure proposée à Fellingering. « Cela évite l'isolement et stimule l'esprit d'équipe, expliquent-elles. Et nous bénéficions de locaux appropriés et de matériel adapté ».

Elles comptent organiser l'accueil des enfants en plusieurs temps : les parents intéressés visitent les lieux avant un temps d'adaptation, d'abord en présence d'un parent, puis avec l'enfant tout seul, pour un court instant. Enfin, l'enfant est pris en charge durant un moment clé (repas, jeu, sieste...). Si l'un d'eux concède, le contrat est signé et l'enfant peut venir régulièrement.

François FRODELY



La maison d'assistantes maternelles occupe désormais l'ancien presbytère de Fellingering. Photo L'Alsace



L'une des deux salles d'éveil aménagées selon des règles précises. Photo L'Alsace